

Objet : Emploi partagé sur les élevages pastoraux – ajustement du budget et du plan de financement

Vu les délibérations du Comité Syndical n° 2012-04-13 du 27 mars 2012, et n°2012-09-04 du 3 octobre 2012,

La 1^{ère} Vice-présidente expose :

Dans le cadre du plan pastoral des Baronnies Provençales signé avec la région Rhône-Alpes, le Syndicat Mixte des Baronnies Provençales propose de porter un accompagnement à la création d'emploi partagé sur les élevages pastoraux des Baronnies.

Suite à une discussion avec les financeurs, l'action envisagée n'est pas éligible au FEADER sur la mesure 323C3. Le budget et le plan de financement sont donc modifiés comme suit :

Libellé dépense	Montant (€)
Identification des besoins des élevages pastoraux - 25 journées ADEM – 300 €	7 500
Compléments pour modes d'organisation juridique possible Intervention d'experts – 11 journées à 700€	7 700
Recherche des besoins complémentaires des collectivités SMBP 10 journées x 220 € / jour	2 200
Proposition de solutions et mise en place d'une expérimentation SMBP 7 journées x 260 €/jour	1 820
Total	19 220 €

Financier	Nature Financier	Subvention (€)	Taux (%)
RRA	Plan Pastoral Territorial	7 688	40 %
CG 26	Contrat de Parc 2013	7 688	40 %
Total des subventions		15 376 €	80 %
Auto-financement	SMBP	3 844 €	20 %
Total		19 220 €	100 %

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Bureau Syndical :

- **Approuve** la proposition de la 1^{ère} Vice-présidente
- **Valide** la modification du plan de financement proposée
- **Autorise** le Président à solliciter toute subvention et à signer tout acte relatif à cette action

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits

Pour le Président et par délégation,
La 1^{ère} Vice-présidente
Christine NIVOU